



RIGUEUR, RETRAITES POUR NOUS, C'EST NON GRÈVE LE 24 JUIN !

Après les contre-réformes de 1993 et de 2003, celle de 2010 va encore pénaliser les salariés du privé et du public, en ne faisant contribuer que très symboliquement les hauts revenus.

- Allongement de la durée de cotisation (41,5 en 2020),
- Report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans
- Maintien de la décote (véritable double peine pouvant réduire de 20% la pension de ceux qui ne peuvent bénéficier d'une retraite à taux plein)
- Passage à 67 ans pour que la décote ne soit plus appliquée...

Et contrairement aux précédentes annonces, c'est tout de suite, dès juillet 2011, que l'âge légal sera reporté de 4 mois par an pour les personnes nées après le 1er juillet 1951 !

Le projet du gouvernement aboutira mécaniquement à une baisse des pensions.

Ces 15 dernières années :

- *l'ensemble des salaires est passé de 76% à 66% de la richesse produite par le travail, soit une perte de plus de 50 milliards d'euros par an pour les cotisations sociales,*
- *les dividendes aux actionnaires sont passés de 3,2% à 8,5%.*

Les 4,4 milliards d'euros récupérables par la légère taxation du capital annoncée ce jour pourraient donc être bien plus importants si les hauts revenus, les stock-options et les plus values de cessions supportaient des prélèvements à la hauteur des enjeux !

Quelques chiffres

(source : dossier de presse du gouvernement)

- Contribution supplémentaire des salariés : 38,2 milliards*
- Taxations nouvelles (hauts revenus...) : 4,4 milliards

Et l'injustice ne s'arrête pas là, car la baisse d'impôts cumulée depuis 2000 pour ces « hauts revenus » s'élève à 108 milliards d'euros !

*** En clair, en 2018, par les relèvements d'âge, par la participation de l'Etat (au travers d'une fiscalité injuste) et par la hausse de la retenue pour pension civile, les salariés paieront 90 % de l'effort financier. Les hauts revenus et les revenus du capital n'en supporteront que 10 % !**

De plus, les fonctionnaires sont particulièrement visés avec l'augmentation du taux de la retenue pour pension civile (10,55 % au lieu de 7,85 %) qui se traduit par une baisse du salaire net et par la réalisation d'une économie pour le budget de l'Etat sans lien avec les retraites.

De même, la fin du départ anticipé pour les parents ayant élevé 3 enfants est programmée pour 2012 et l'application des règles du privé pour obtenir le « minimum garanti » va encore pénaliser les plus démunis.



Le projet du gouvernement n'est ni juste, ni équitable, ni efficace, et surtout il ne règle pas les problèmes de financement :

C'est un projet purement idéologique dont l'objectif est le développement des fonds de pension !

PUBLIC-PRIVÉ, EXIGEONS LE RETRAIT DU PROJET

Pour imposer une meilleure répartition des richesses, le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans sans allongement de la durée de cotisation, la suppression de la décote, une politique de l'emploi ambitieuse et la revalorisation des salaires, il faut élever le rapport de forces au niveau des attaques portées :

→ **Cela passe par une participation massive à la journée de grève et de manifestations du 24 juin. Cela passe aussi par la préparation d'une manifestation nationale interprofessionnelle et unitaire début septembre avec comme mot d'ordre le retrait du projet du gouvernement.**

A la DGFIP, un appel unitaire à la grève le 24 juin prochain a été lancé par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la CGT Finances Publiques, la CFDT Finances Publiques, la CFTC DGFIP et l'UNSA DGFIP :

- pour la défense des retraites et des pensions, contre les choix du gouvernement,
- pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires au moment où le gouvernement entend fixer la valeur du point d'indice pour les trois ans à venir,
- pour l'emploi, sachant que F. Baroin doit recevoir l'intersyndicale après le 24 juin pour discuter de l'emploi sur les trois ans à venir, dans un contexte où, à la DGFIP, ce sont 2 départs à la retraite sur 3 qui ne sont pas remplacés depuis plusieurs années, et où les suppressions d'emplois dégradent fortement les conditions de travail et d'exercice des missions.

Selon le COR, pour 2050, le besoin supplémentaire de financement est évalué à 3 points de PIB.

Cela correspond à une augmentation des cotisations sociales patronales de 0,25 point par an...

Pas de quoi mettre l'économie en péril !

CONTRE LA CASSE DES RETRAITES GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 24 JUIN !